

• **BETTERAVES :**

Présence des **noctuelles défoliatrices** plus importante à l'Ouest de la région.
Début du réseau de **surveillance des maladies foliaires** le 5 juillet 2022.

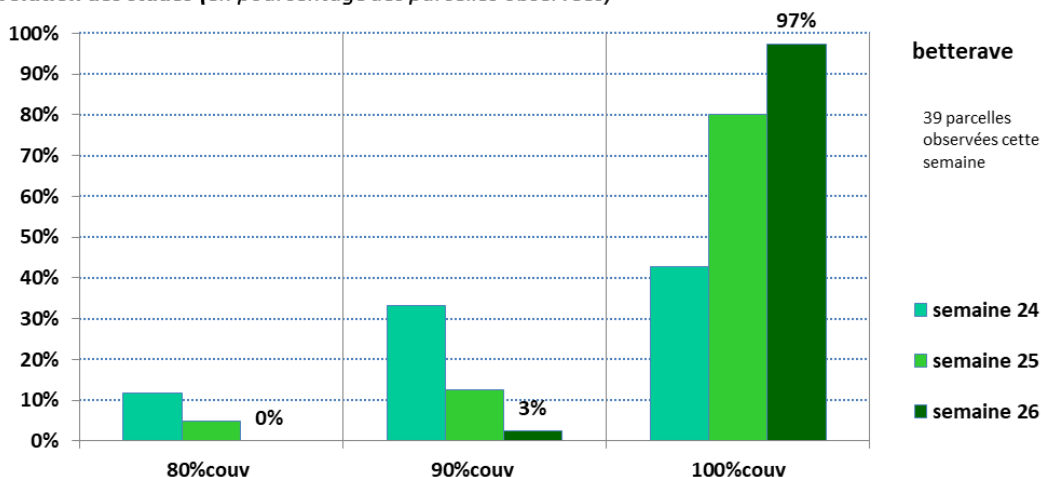
• **MAIS :**

Vol en cours et premières pontes de pyrale.

BETTERAVES

37 parcelles observées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)

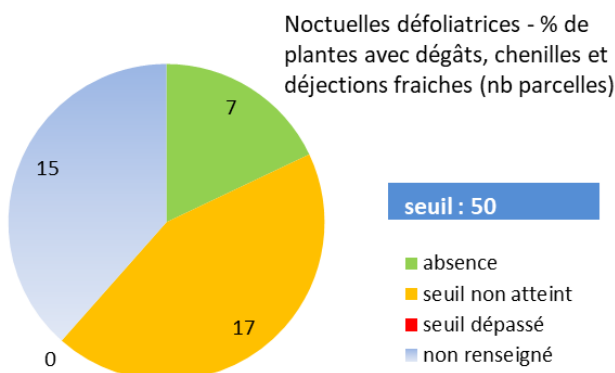


Les betteraves sont pour la majorité des situations à la couverture de sol. Les parcelles avec un sol plus superficiel (cranette), connaissent un retard de couverture, du fait d'un manque d'eau.

BIO AGRESSEURS :

Noctuelles défoliatrices:

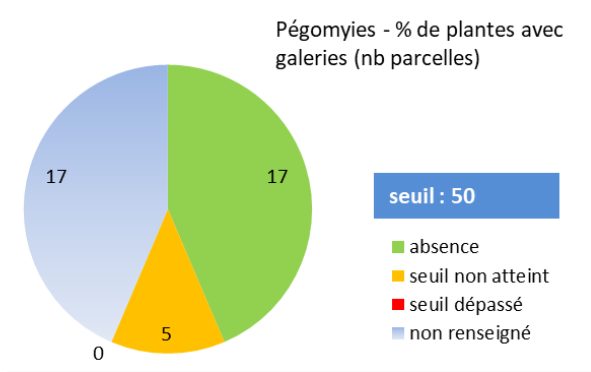
La présence de noctuelles défoliatrices est en augmentation, essentiellement sur les zones littorales. Elles sont observées dans 17 parcelles du réseau cette semaine, sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec dégâts.



Pégomyies:

Faible présence de galeries de pégomyies. Elles sont observées dans 5 parcelles du réseau, sans atteindre le **seuil indicatif de risque de 50% à partir de la couverture**.

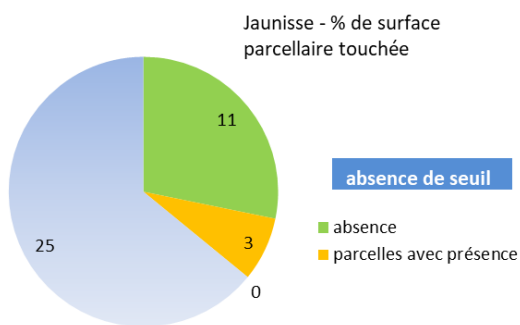
Les pontes sont également très faibles, seulement 7 parcelles signalent la présence.



Jaunisse virale:

Les symptômes de jaunisse virale sont observés au sein de parcelles sans protection spécifique de semence. Elle est signalée dans 3 parcelles du réseau, la présence se cantonne à quelques betteraves.

Ne pas confondre avec des piqûres de punaise qui provoquent le même jaunissement de l'extrémité de la feuille. Une piqûre est visible sur une nervure en face inférieure de la feuille.



Betteraves montées:

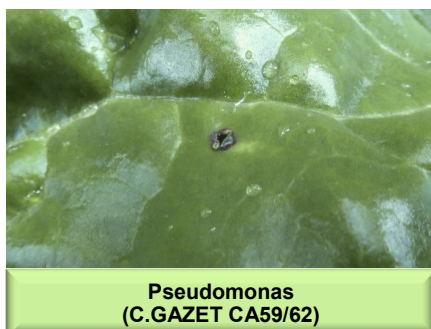
Les premières betteraves montées sont observées.

Une fois les graines formées il est primordial de les sortir du champ pour lutter durablement contre leur présence.

Maladies foliaires

Le début de la surveillance des maladies foliaires est prévu pour le prochain BSV (5 juillet). Quelques observations ont eu lieu cette semaine, la situation est saine.

Attention ne pas confondre la **cercosporiose** et la **pseudomonas** bactérie qui s'installe suite aux blessures (orages, binage tardif), les symptômes disparaissent naturellement sans préjudice pour la culture. Des pycnides noires sont présentes au centre des tâches de cercosporiose.



16 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 7 à 12 feuilles.

Suivi de la Chrysalidation des larves de pyrale :

Lieu	Taux de chrysalidation
Amiens (80)	89 % (dont 22% de papillons)
Pernois*	83% (dont 55 % de papillons)

(*:Participation de la société FMC)

La baisse des températures de ces derniers jours ralentit l'émergence des papillons. En fonction des conditions climatiques à venir, la majorité des papillons devrait faire leur apparition avec un pic de vol dans les prochaines semaines.

Suivi du vol de la pyrale :

Des captures de pyrale du maïs sont enregistrées dans tous les départements de la région des Hauts-de-France.

Dans le réseau, 20 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- 9 pièges sont indemnes de captures.
- **11 pièges ont capturé entre 1 et 5 papillons.**

Les pièges pyrales sont à mettre en place dès que possible dans l'ensemble de la région des Hauts-de-France.

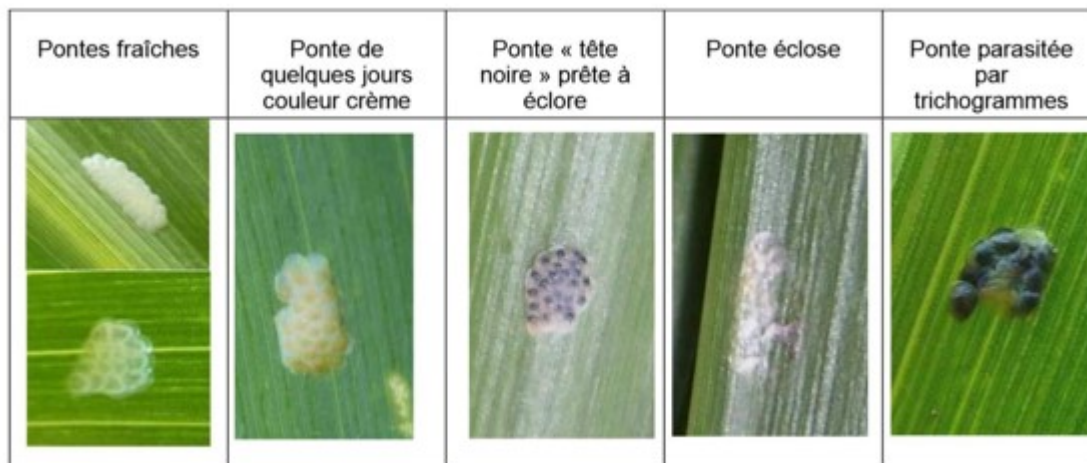


Capture de papillon de pyrale dans un piège à phéromone (C. GAZET, CA59/62)

Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé	
		Semaine 25	Semaine 26
CHIVY-LES-ETOUVELLES	02000	0	4
COUVRON-ET-AUMENCOURT	02270	1	0
CHARTEVES	02400		1
VILLERS-POL	59530		4
TILLE*	60000	1	4
JAMERICOURT	60240	1	0
PUISEUX-LE-HAUBERGER	60540	0	0
CLERMONT DE L'OISE*	60600	1	2
ONS-EN-BRAY	60650	2	0
PERNES-LES-BOULOGNE	62126		5
CAUCHY-A-LA-TOUR	62260		1
ECHINGHEN	62360	0	0
MIANNAY	80132		2
ONEUX	80135		1
NAOURS*	80260		3
BOVES*	80440		0
COTTENCHY**	80440	1	2
BOUSSICOURT	80500	0	0
CANAPLES*	80670		0
QUEVAUVILLERS*	80710	1	0

Suivi des pontes :

Lorsque les premières captures de pyrale sont enregistrées, il faut suivre l'évolution des pontes en observant la face inférieure des feuilles près de la nervure principale où les papillons déposent généralement leurs œufs. Chaque ponte regroupe une vingtaine d'œufs, constituant une ooplaque de 5 à 10 mm. L'observation des pontes permet de déterminer l'apparition des chenilles de pyrale et le début du stade "chenille baladeuse".



Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Cette semaine, **les premières pontes de pyrale sont observées à Jaméricourt (Oise) et Boussicourt (Somme)**, le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.

Analyse de risque :

Avec les températures chaudes du mois de mai, le vol de la pyrale est plus précoce cette année. Nous devons nous attendre prochainement à atteindre le pic de vol.

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

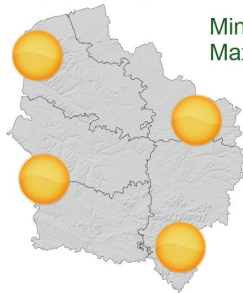
- le stade "ponte fraîche" pour la lutte avec trichogramme ;
- le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (stade non encore atteint).

L'utilisation des **trichogrammes** peut être mise en place comme méthode alternative de biocontrôle. L'emploi des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs. Le sachet doit être positionné dans la culture dès qu'un début de vol est constaté, afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol). Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette des dégâts.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2022** dans les BSV Grandes Cultures n°15 du 24 mai 2022. Rappelons que ces dénombrements constituent un des indicateurs les plus pertinents du risque d'attaque pour l'année en cours.

METEOROLOGIE

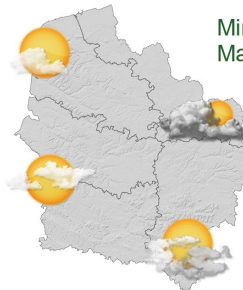
Mercredi 29 Juin



Min : 17
Max : 28

10

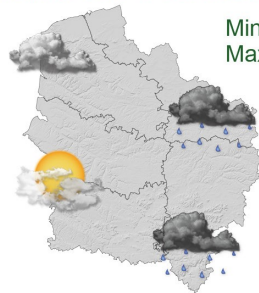
Jeudi 30 Juin



Min : 15
Max : 21

20

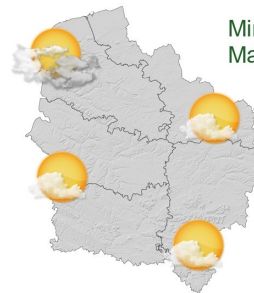
Vendredi 1 Juillet



Min : 15
Max : 20

20

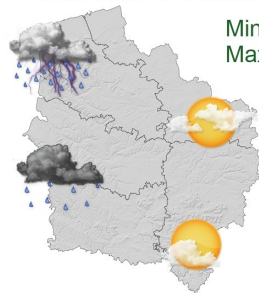
Samedi 2 Juillet



Min : 15
Max : 25

20

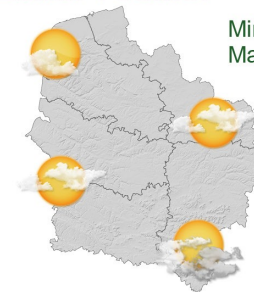
Dimanche 3 Juillet



Min : 16
Max : 21

20

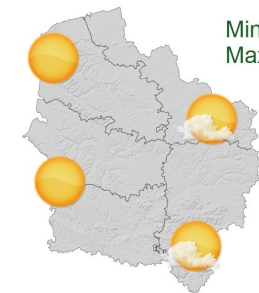
Lundi 4 Juillet



Min : 17
Max : 22

20

Mardi 5 Juillet



Min : 19
Max : 25

10

Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alène, M. Latreux - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia, Milla - V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de FOise, V. Delannoy, Y. Debeurvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Curry, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

